

Retour à la guerre révolutionnaire ?

Grégoire de SAINT-QUENTIN

Voilà une excellente question, et les réflexions qui y répondent sont tout aussi excellentes. Il est heureux de constater que celles-ci sont l'œuvre d'un jeune officier, chef de bataillon des troupes de marine, stagiaire de la 110e promotion du Cours supérieur d'état-major. Le réalisme et l'objectivité des arguments avancés sont à comparer avec le caractère abscons et prétentieux de raisonnements soi-disant stratégiques souvent rencontrés.

La disparition de l'Union soviétique et le repli de l'idéologie communiste ne se sont pas traduits par l'extinction des conflits de type révolutionnaire dont le nombre s'est accru depuis 1989. Germant sur des réalités sociopolitiques purement locales, d'inspirations très diverses, ces affrontements paraissent trouver un point commun dans l'usage des moyens politico-militaires de conquête du pouvoir qui ont été codifiés et universalisés par les marxistes-léninistes.

Certes, il est désormais peu de foyers de violence où les procédés révolutionnaires ⁽¹⁾ ne soient mis en œuvre de façon aussi absolue et systématique qu'ils ne l'étaient par les mouvements propageant la révolution mondiale. L'instabilité durable du monde d'aujourd'hui, la fragilité des institutions qui le structurent ne requièrent pas la perfection dans l'emploi de ces méthodes d'autant plus redoutables qu'elles sont désormais accessibles à de multiples acteurs. Engagée dans une réforme qui la tourne résolument vers la projection, l'armée française, qui par le passé a déjà su s'adapter à la complexité de ces phénomènes, doit à présent renouer avec eux, si elle veut élaborer une stratégie opérationnelle en cohérence avec un grand nombre de conflits modernes.

(1) Définis par le général Beaufre comme étant principalement : le terrorisme, la guérilla, la propagande, l'organisation et le contrôle des populations, l'emploi des forces classiques ; *La guerre révolutionnaire*, Fayard.

L'importance des enseignements doctrinaux que nous pourrions retirer des principes de la guerre révolutionnaire sera plus facile à saisir si l'on analyse, au préalable, les raisons qui encouragent leur usage, tant pour les données géopolitiques que purement matérielles.

LES ÉTATS ET LA STRATÉGIE DE LA GUERRE RÉVOLUTIONNAIRE

La polémologie privilégie aujourd'hui moins l'analyse des rapports de forces internationaux que celle des dynamiques propres aux conflits. Toutefois, pour une très large majorité, ceux-ci ont en commun de ne plus relever, au moins en apparence, d'antagonismes interétatiques. La faiblesse croissante des États a encouragé la guerre civile et ouvert un champ d'application d'autant plus large aux procédés révolutionnaires que la fin de la bipolarité ne s'est pas accompagnée automatiquement d'un retour à la stratégie militaire classique.

La forte augmentation des pays adhérant à l'Onu depuis 1989 a correspondu à l'affaiblissement du modèle universel de l'État nation qui, jusqu'à présent, structurait les relations internationales. Battue en brèche par les organismes supranationaux, sa légitimité est également de plus en plus contestée par des acteurs infranationaux. Ces forces centrifuges sont particulièrement destructrices dans les pays où l'État nation a été plaqué artificiellement sur une réalité politique totalement différente. Progressivement incapable d'assumer l'essentiel de ses prérogatives, il devient vulnérable à toutes les entreprises de déstabilisation.

Quand « la guerre ne naît plus de la puissance des États mais de leur faiblesse » ⁽²⁾, les procédés révolutionnaires deviennent l'instrument privilégié de la conquête du pouvoir selon un schéma maintes fois analysé. Déjà chancelantes, les institutions sont sapées par la propagande interne et internationale qui fait tomber l'ensemble de l'appareil d'État sans combat. Si, d'aventure, l'armée échappe à cette déliquescence, elle est peu à peu coupée de la population, jusqu'à obtenir son effondrement total, par une guérilla bien plus rentable qu'un affrontement direct. La disparition des blocs n'a rien enlevé à la pertinence de ce processus. Au contraire, privés du soutien affiché des grandes puissances, les mouvements de lutte armée se sont engagés

(2) Philippe Delmas : *Le bel avenir de la guerre*, Grasset.

dans des rébellions aux moyens limités, palliant la carence d'équipements militaires par le recours à des méthodes non militaires comme le terrorisme, le contrôle des populations ou la propagande. La combinaison de ces procédés confère aux conflits actuels leur style révolutionnaire, même si leur essence idéologique s'estompe au profit de causes sociales, religieuses ou encore nationalistes. Ignorant nos distinguos entre civil et militaire, interne et international, paix et guerre, ils brouillent nos repères traditionnels de praticiens de l'art militaire classique.

Certes, ce schéma d'affrontement s'applique surtout aux États les plus fragiles qui sont pour la plupart des pays en développement. Néanmoins, la stratégie militaire traditionnelle paraît considérablement affaiblie, y compris dans les pays disposant de toutes les ressources pour la conduire. Non pas que la capacité permettant la destruction du corps de bataille adverse soit devenue soudain inutile, bien au contraire, mais son emploi est aujourd'hui limité par les sacrifices humains et financiers à consentir et par le manque total de garantie quant au résultat politique final. Les guerres israélo-arabes, et plus récemment la guerre du Golfe, nous ont rappelé que, pour coûteuse qu'elle soit, la victoire militaire ne débouchait pas forcément sur une victoire politique.

Par ailleurs, les modes d'action classiques se trouvent également limités par le poids de la communauté internationale concernant la sécurité collective et au magistère exercé par le Conseil de sécurité des Nations unies dans ce domaine. Sauf à vouloir se mettre au ban des nations, cette situation handicape les stratégies militaires directes et, à l'instar du *statu quo* de l'ère atomique, favorise le recours à des procédés indirects comme ceux de la guerre révolutionnaire. D'ailleurs, à regarder attentivement sous « la surface » de certains conflits contemporains, on s'aperçoit que leur nature intraétatique est souvent affichée d'autant plus haut qu'elle est le paravent d'influences extérieures souterraines.

En somme, malgré les apparences, nous sommes ici dans la continuité de la période précédente. La conception matérialiste de la guerre, dont l'anéantissement de l'armée ennemie est l'ultime aboutissement, se trouve gênée par l'impossibilité ou la répugnance des États à s'engager et cède peu à peu la place à « une stratégie militaire très indirecte où la décision psychologique est recherchée de façon

directe par l'emploi prépondérant de moyens psychologiques » (3). Celle-ci s'épanouit d'autant plus facilement que la faiblesse des États accroît sa portée et que les procédés révolutionnaires permettant de la conduire sont aujourd'hui plus facilement accessibles.

PROLIFÉRATION

« Seigneurs de la guerre », factions armées, milices, mouvements de libération, tous ces acteurs ont acquis une autonomie sans précédent avec l'avènement de la multipolarité. Indépendamment de leurs motivations, ils peuvent aujourd'hui compter sur un accès aisé aux personnes ainsi qu'aux moyens, matériels et psychologiques, leur permettant de se forger ceux à la mesure de leurs diverses ambitions.

L'activisme révolutionnaire de l'URSS et de ses satellites durant la guerre froide a laissé un semis de professionnels des techniques insurrectionnelles. Nullement contrariés par la fin de l'idéologie communiste, beaucoup d'entre eux ont su reconvertir leur savoir-faire au profit d'employeurs aussi variés que des États, des mouvements religieux ou des rébellions. Celles-ci peuvent par ailleurs bénéficier d'une main-d'œuvre issue d'un sous-prolétariat rural ou urbain, que les effets de la mondialisation, de l'exode rural et des diverses politiques d'ajustement structurel ont jetée dans leurs bras. Les mouvements armés d'Amérique latine dont les différentes idéologies se rejoignent dans la lutte contre le néolibéralisme, sont à cet égard très révélateurs.

De plus, il n'est aujourd'hui nullement besoin de bénéficier du parrainage d'une grande puissance pour former à la lutte armée et équiper ces volontaires. Une fois organisés les circuits économiques permettant, « par criminalisation ou par prédation » (4), de financer la révolte, l'acquisition d'un armement simple et rustique, bien adapté aux opérations de guérilla, peut s'effectuer sans difficultés grâce à la dérégulation du marché des armes. L'exemple des pays et acteurs de la région des grands lacs en Afrique dont beaucoup ont été, ou sont encore, frappés d'embargo par l'Onu et continuent d'alimenter ouvertement une guerre qui dure depuis bientôt sept ans, constitue dans ce

(3) Général Beaufre : *op. cit.*

(4) J.-C. Rufin : « Les économies de guerre dans les conflits de faible intensité » ; *Défense Nationale*, décembre 1994 et janvier 1995.

domaine, comme dans bien d'autres, un cas d'école. Enfin, l'apparition de sociétés privées prestataires de services d'assistance militaire, s'emparant d'un domaine occupé traditionnellement par les puissances avant 1989, a fait passer le mercenaire au rang de conseiller. Si, à en croire leurs dirigeants, ces entreprises ne prêtent leur concours qu'à des États souverains et le refusent aux organismes infranationaux, on ne voit pourtant guère de raisons pour que ce domaine d'activité soit épargné longtemps par les effets pervers de la concurrence.

Plus que dans le domaine purement militaire, c'est dans celui de la communication, pris dans son sens large, que les capacités du rebelle ont le plus progressé. Pour peu qu'il ait suffisamment conçu son message politique, il peut plus facilement qu'hier cristalliser l'opinion en sa faveur et susciter des forces morales et matérielles avec lesquelles seront recherchés d'autres résultats psychologiques. Même si son développement ne s'est pas poursuivi de façon aussi mécanique, la rébellion du Chiapas a montré qu'un mouvement dirigé par un spécialiste de la communication, utilisant habilement l'Internet et les grands médias internationaux, pouvait acquérir une dimension internationale sans rapport avec l'extrême faiblesse de ses moyens. À une échelle différente, l'utilisation de plus en plus fréquente de radios FM par les mouvements de rébellion témoigne de cette même volonté d'acquérir la supériorité en cultivant sa propre notoriété, en désinformant la population et en démoralisant l'adversaire pour ne pas avoir à l'affronter.

En général, l'exploitation du domaine psychologique est d'autant plus intensive que la puissance militaire fait défaut. Il est probable que pour le ou les protagonistes de nos futurs théâtres d'opérations, « frapper dans la profondeur » signifiera plus sûrement atteindre l'intimité des esprits que la frange des cinquante ou cent kilomètres derrière la ligne des contacts, si toutefois cette dernière existe. Si un tel décalage conceptuel se vérifie, serons-nous véritablement armés dans l'hypothèse où demain, passant du statut de soldat de la paix à celui de belligérant, nous nous trouvons confrontés à cette autre forme de guerre ?

L'ARMÉE FRANÇAISE, DES SAVOIR-FAIRE TACTIQUES À LA DOCTRINE

Arme privilégiée du faible contre le fort, la guerre révolutionnaire paraît accessoire pour une armée moderne comme la nôtre.

Cependant, l'incertitude qui prévaut en stratégie devrait logiquement nous conduire à ne pas la négliger. C'est en bâtissant une doctrine qui, se fondant sur des savoir-faire tactiques éprouvés, tienne compte des différences et des complémentarités de ce type d'affrontement avec l'art militaire classique que nous pourrions espérer comprendre les conflits futurs et nous y imposer.

Pendant longtemps, les chefs militaires occidentaux ont eu tendance à n'estimer véritablement dignes d'intérêt que les guerres opposant les armées régulières des puissances. Ravalée au rang de « petite guerre », la guerre insurrectionnelle était, *a contrario*, considérée comme une forme de non-guerre où l'esquive l'emportait sur l'affrontement. Après 1945, le succès de la guerre révolutionnaire nous a fait comprendre que la nature particulière de celle-ci pouvait remplacer la guerre classique et nécessitait une approche spécifique. Aujourd'hui encore, nous ne pouvons espérer la circonvenir en nous contentant seulement de dégrader des moyens intellectuels et tactiques, mis au point pour le combat de haute intensité. Le succès de la technologie de l'armée américaine dans le Golfe ne doit pas occulter son incapacité, quelques mois plus tard, à résoudre l'imbroglio somalien. Un belligérant conscient de la supériorité des armes offensives de son adversaire réagira toujours en se dispersant, en se diluant, en cherchant à l'user dans le temps et dans l'espace, et le contraindra à une adaptation douloureuse ou à l'échec.

Les deux derniers siècles d'histoire de notre armée montrent qu'elle a su s'imposer dans ce type de guerre en trouvant des solutions novatrices. Les méthodes de Suchet, seul général napoléonien qui obtint des succès durables en Espagne, furent reprises et enrichies par Bugeaud, Gallieni et Lyautey au cours des guerres de colonisation des XIX^e et XX^e siècles. Opposés à sa forme la plus implacable en Indochine et en Algérie, de nombreux officiers ont théorisé la guerre révolutionnaire dans des ouvrages dont certains ont fait référence au-delà de nos frontières. Puis, avec la prééminence de l'affrontement en Centre-Europe, l'expérience de toutes ces années de combat se transmit seulement au niveau tactique, par des procédés entretenus durant trente ans dans les théâtres d'opérations périphériques. De la pacification au maintien de la paix, il n'y avait qu'un pas que nos unités franchirent avec un succès reconnu par tous les observateurs. Nos connaissances du « contrôle du milieu » nous permirent de réagir, localement seulement, face au contrôle des populations cambod-

giennes, à la propagande des factions bosniaques ou à la guérilla urbaine somalienne. De culturels, ces savoir-faire devinrent progressivement réglementaires et consignés dans le *Recueil des savoir-faire de crises* dont certains chapitres offrent une similitude, d'autant plus révélatrice qu'elle est totalement fortuite, avec le *Manuel sur les opérations de contre-guérilla dans le cadre du maintien de l'ordre en AFN* (1956).

Ainsi, la création au sommet de la chaîne opérationnelle des armées d'organismes chargés du renseignement, de la planification et de la conduite des crises a correspondu avec le retour, par le bas, de tactiques séculaires adaptées ponctuellement aux réalités contemporaines. Cependant, si l'on souhaite qu'une doctrine, englobant tous les aspects des guerres modernes, structure notre édifice opérationnel, si l'on veut s'attacher à combler le « vide conceptuel assez exceptionnel (dans lequel) se déroulent la plupart des crises et conflits de cette fin de siècle » ⁽⁵⁾, une ouverture vers les principes qui sous-tendent la guerre révolutionnaire devrait se révéler fructueuse. C'est peut-être une des pistes à explorer pour retrouver ce temps d'avance, cette marge de manœuvre intellectuelle si difficile à ménager quand tous les engagements se déroulent sous le sceau de l'urgence. La souplesse recherchée de nos forces doit trouver sa source dans celle de nos concepts.

En définitive, l'affaiblissement de l'État au profit d'acteurs trans et infranationaux, la diffusion des méthodes et des moyens de la violence armée et psychologique vont multiplier les conflits que nous ne pourrons affronter parfaitement avec les seuls éléments doctrinaux actuellement en notre possession. Un retour aux principes de la guerre révolutionnaire peut nous donner une capacité supplémentaire pour comprendre ce qui n'est ni transposable sur une carte, ni quantifiable dans une balance des potentiels, et nous permettre de prévenir certains conflits. Forte d'une stratégie opérationnelle renouvelée et de l'expérience qu'elle tire de son statut d'observateur et d'acteur privilégié des crises, l'institution militaire retrouvera naturellement sa place aux côtés de ceux qui élaborent la stratégie future de la nation.

Grégoire de SAINT-QUENTIN

(5) Général de La Maisonneuve : *Cahiers de la Fondation pour les études de défense*, n° 6, février 1997.